

REPORTAGE. Une matinée dans le semi-rigide des contrôleurs maritimes à Saint-Malo

Mercredi 17 août, la brigade de l'Unité littorale des affaires maritimes (Ulam) a procédé à une patrouille, dans la baie de Saint-Malo, sur son semi-rigide. L'équipage rappelle les bonnes pratiques de sécurité mais surveille aussi les pêches.



Trois pêcheurs ont avec eux l'équipement nécessaire pour une pratique une pêche sécurisée. Ils portent d'ailleurs des gilets de sauvetage gonflables. | OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Gaëtan LOISEAU. Publié le 17/08/2022 à 20h50

[Écouter](#)

« **Donc ce n'est pas aujourd'hui qu'on ira en prison ?** » Avec un grand sourire, le plaisancier participe avec joie à l'inspection de l'équipement de sécurité de son bateau, à [Saint-Malo \(Ille-et-Vilaine\)](#). « **Non, on ne fait pas ça quand même** », lui répond Aude Delarose, de l'Unité littorale des affaires maritimes (Ulam), qui patrouille sur un semi-rigide, ce mercredi 17 août 2022, en matinée.

L'ambiance est plutôt bon enfant lors des vérifications du matériel. Le plaisancier se permet même d'ajouter : « **Vous savez, ça fait dix-huit ans que j'essaie de le noyer lui.** » À trois

sur ce bateau, ils connaissent les règles de sécurité pour que tout se passe au mieux. Ils portent un gilet de sauvetage autogonflant. Parce qu'en mer, « **tout dégénère plus vite** », rappelle Célia Amitrano, cheffe de service à la délégation mer et territorial.

Objectif : diminuer les accidents en mer

En 2021, ce sont 300 opérations de sauvetage du Cross (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) qui ont eu lieu, dont « **90 % concernent des plaisanciers** », précise Célia Amitrano. Mais avec les années et les campagnes de prévention aux dangers en mer, les équipes remarquent une amélioration des pratiques.



Toute l'équipe a participé à cette matinée en mer. On y retrouve exceptionnellement Arnaud le Mentec, directeur adjoint des territoires et de la mer d'Ille-et-Vilaine, ainsi que Célia Amitrano, cheffe de service à la délégation mer et littoral. | OUEST-FRANCE

D'ailleurs, sur l'ensemble des contrôles fait ce matin, seulement un plaisancier détenait un extincteur périmé. Il devra en racheter un et envoyer dans les cinq jours une preuve d'achat à l'Ulam.

Taille minimum requise

Le rôle de ces contrôleurs ne s'arrête pas à l'équipement. Les équipes vérifient aussi la pêche des plaisanciers, telle que la taille réglementaire des poissons. Une autre inspection débute. « **Il me semble que l'araignée de mer est un peu petite** », soulève Aude Delarose devant deux

pêcheurs. En effet après mesure, l'animal est rejeté à l'eau. **« Je vous mets un avertissement. »** Aujourd'hui, le but n'est pas de mettre des amendes mais bien de sensibiliser.



Après vérification, cette araignée de mer est trop petite. | OUEST-FRANCE

« En plus, les pratiques de pêches évoluent constamment. Il y a tout le temps de nouvelles techniques. On doit s'adapter et adapter nos lois à tout ça. » Aude Delarose a de la chance, en cas de doute, ces chefs sont très accessibles. Ce qui lui permet de discuter avec eux et de trouver des solutions rapidement.

La patrouille continue sous ces gros nuages. Parfois quelques gouttes de pluie l'atteignent. Mais, à 40 nœuds sur la mer, l'équipage garde l'œil sur l'horizon à la recherche d'autres plaisanciers à contrôler.



Vérification des puissances autorisées des moteurs des jet-skis. | OUEST-FRANCE

Des zones protégées

Au pied de l'île Cézembre : des pêcheurs. « **Ils sont dans la zone interdite ?** », questionne Célia Amitrano. La réponse est oui. La pêche, comme la navigation, le mouillage et la pose de casier y sont totalement interdits.

« **Ici, son GPS n'indiquait pas que la zone n'autorisait pas la pêche. Nous faisons un procès-verbal et ce sera au préfet d'apprécier cela** », explique Arnaud le Mentec, directeur adjoint des territoires et de la mer du département.

Juste à côté, un casier de pêche, lui aussi, interdit dans la zone. « **Ils le savent très bien, mais les pêcheurs les mettent en bordure de zone. Après, ils nous sortent l'excuse que ça a dérivé** », soupire Aude Delarose.



Lorsqu'un casier n'est pas immatriculé il est récupéré et mis sous scellé. | OUEST-FRANCE

Le travail d'un contrôleur maritime est très divers. Il peut être amené à vérifier tout type d'usage en mer : loisir, pêche professionnelle, transport commercial, etc. « **On ne s'ennuie pas. Et puis moi je fais ce travail parce que j'adore être en mer. On y est presque tous les jours** », admet Aude Delarose.

UPPM revue de presse